

Quand, en novembre 1947, le gouvernement a annoncé de rigoureuses mesures en vue de conserver ses ressources en dollars américains, tous les ministères se sont vus obligés de faire au ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements un rapport détaillé de leurs achats probables de matériaux, machinerie ou outillage aux États-Unis.

Sous-section 2.—Aide du gouvernement au logement civil*

En 1947, le Canada est loin d'avoir suffisamment de logements convenables. La situation existait sans doute avant 1930, mais sans qu'en général on s'en rendît compte. A cause de la dépression générale de l'activité économique de 1929 à 1936, la construction d'habitations tombe si bas que l'encombrement déjà existant et le vieillissement des logements ne font que s'aggraver. La forte proportion de logements inhabités durant ces années, particulièrement dans les maisons d'appartements, est due, non pas à la surabondance de logements, mais à ce que des familles se voient forcées de vivre avec d'autres faute de revenus suffisants pour se loger séparément.

L'industrie du bâtiment n'est pas encore remise de la dépression que la production de guerre commence en 1939 à drainer matériaux et main-d'œuvre nécessaires à la construction de logements de guerre. Durant cette période, les revenus plus élevés permettent à plusieurs familles de se loger dans des maisons séparées ou plus grandes. Ces deux facteurs, en outre du nombre sans précédent de mariages durant et immédiatement après la guerre, ne font qu'accentuer la pénurie déjà critique de logements dans tout le Canada.

Le rythme de toute la construction d'habitations, y compris les entreprises du gouvernement, s'accélère graduellement de 1945 à 1947. En 1947, pour la première fois depuis 1939, le nombre de nouvelles unités de logement excède l'augmentation nette du nombre de ménages. Le nombre d'unités de logement construites s'établit à quelque 77,000, comparativement à une augmentation nette du nombre de familles de 64,000, ce qui laisse 13,000 unités libres pour réduire l'encombrement.

La Société centrale d'hypothèques et de logement.—Afin de coordonner les initiatives intéressant le logement, la Société centrale d'hypothèques et de logement est créée en vertu d'une loi adoptée par le vingtième Parlement (décembre 1945). En bref, l'objet et les fonctions de cette société sont: 1° appliquer la loi nationale de 1944 sur l'habitation et les autres lois antérieures sur le logement; 2° faciliter le rēcompte des hypothèques aux institutions de prêt; et 3° appliquer les règlements du logement d'urgence.

En janvier 1947, la Société se charge de surveiller l'activité de la *Wartime Housing Limited*, société de la Couronne créée en février 1941 (voir pp. 607-608 de l'*Annuaire* de 1947).

Le nombre de maisons construites de 1941 à 1947 par la *Wartime Housing Limited* jusqu'à l'époque du transfert de cette société à la Société centrale d'hypothèques et de logement, est de 31,151.

Voici la répartition par province: Nouvelle-Écosse, 2,336; Nouveau-Brunswick, 1,091; Québec, 4,172; Ontario, 14,817; Manitoba, 1,722; Saskatchewan, 1,455; Alberta, 1,439 et Colombie-Britannique, 4,119.

* Révisé sous la direction de C. M. Isbister, économiste en chef, Division centrale de recherches et de développement. Bureau fédéral de la statistique, par A. B. McMorran, chef, Division de la statistique du logement.